

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LES RÈGLEMENTS N^{OS} 815-2017 ET 816-2017

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017, le Conseil a adopté les projets de règlements :

N° 815-2017 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements, afin d'actualiser le chapitre 11 relatif au stationnement hors rue, à l'accès véhiculaire et l'aire de manœuvre.*

N° 816-2017 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements, afin d'agrandir les limites de la zone 113.2R à même les zones 113.3R et 113.4R.*

Lesdits projets de règlements contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peuvent être consultés au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **29 novembre 2017 à 18 h**, à la salle du Conseil. L'objet de cette rencontre est d'expliquer les projets de règlements, les conséquences de leur adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit.

Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur les projets de règlements seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 21 novembre 2017.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur.

Donné à Saint-Apollinaire le 21 novembre 2017.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

S'UNIR POUR RÉUSSIR !